



CHAMBRE RÉGIONALE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE FRANCHE-COMTÉ



CONTRAT D'AIDE À LA COMPÉTITIVITÉ - FILIÈRE AUTOMOBILE
— AXE DIVERSIFICATION —

UN PROJET DES CCI DE FRANCHE-COMTÉ, PILOTÉ PAR LA CCI DU DOUBS

Avec le soutien financier de



Fonds européen de
Développement Régional

Alerte réglementaire environnement-hygiène-sécurité

Février 2010

L'alerte réglementaire est réalisée par le groupe des Chambres de Commerce et d'Industrie de Franche-Comté.



Sommaire

2010-48 - Air / Installations fixes de combustion	4
2010-49 - Air / Laboratoires agréments	4
2010-50 - Air / Légionellose - eaux chaudes sanitaires.....	4
2010-51 - Bruit / Locaux de travail.....	4
2010-52 - Déchets / DEEE.....	5
2010-53 - Eau / Contrôle des ouvrages de prélèvement, puits et forages	5
2010-54 - Eau / Plan d'action national.....	5
2010-55 - Eco-conception / Filière automobile.....	5
2010-56 - Eco-conception / Véhicules hors d'usage	6
2010-57 - ICPE / Analyse du risque foudre	6
2010-58 - ICPE / Application de peintures ou vernis	6
2010-59 - ICPE / Contrôles périodiques ICPE classe DC - agréments.....	6
2010-60 - ICPE / Contrôles périodiques ICPE classe DC - agréments.....	7
2010-61 - ICPE / Modification des prescriptions applicables.....	7
2010-62 - ICPE / Régime de l'enregistrement.....	7
2010-63 - ICPE / Rubrique n° 1136 (emploi ou stockage d'ammoniac)	7
2010-64 - Produits chimiques / REACH - Lancement d'un plan d'accompagnement des entreprises françaises.....	8
2010-65 - Produits chimiques / REACH et SGH.....	8
2010-66 - Produits chimiques / REACH.....	8
2010-67 - Protection de la nature / Natura 2000	9
2010-68 - Risques naturels / Catastrophe naturelle	9
2010-69 - Risques technologiques / 9 décisions en date du même jour concernant le contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés et de leurs équipements annexes	9
2010-70 - Sécurité / CHSCT	9
2010-71 - Sécurité / Conception et mise sur le marché des équipements de travail : parution d'une circulaire explicative :	9

2010-72 - Sécurité / Contrôle de l'aération et de l'assainissement des locaux de travail	10
2010-73 - Sécurité / EPI	10
2010-74 - Sécurité / ERP : nouvelles dispositions	10
2010-75 - Sécurité / Guide santé sécurité	10
2010-76 - Sécurité / Incendie et panique dans les ERP : dispositions complémentaires.....	10
2010-77 - Sécurité / Les lombalgies : les comprendre, les prévenir	11
2010-78 - Sécurité / Locaux de travail - Milieu hyperbare.....	11
2010-79 - Sécurité / Machines : mise à jour du dossier de l'INRS.....	11
2010-80 - Sécurité / Mise sur le marché de machines, quasimachines, composants de sécurité	11
2010-81 - Sécurité / Nouveau document de l'INRS sur le commerce des pneus : Ça roule... sans douleur !	12
2010-82 - Sécurité / Nouvelle fiche de l'INRS pour améliorer l'acoustique des locaux de travail :	12
2010-83 - Sécurité / Relevé annuel des textes officiels relatifs à l'hygiène et la sécurité parus en 2009 (actualités juridiques)	12
2010-84 - Sécurité / Sécurité incendie : nouvelles obligations d'information des salariés.....	12
2010-85 - Sécurité / Thèmes d'action des inspections pour 2010	13
2010-86 - Thèmes multiples / Taxe carbone	13
2010-87 - Informations / Un nouveau site pour le MEEDDM	13

2010-48 - Air / Installations fixes de combustion

Décret n° 2010-182 du 25 février 2010 modifiant l'article R. 222-33 du code de l'environnement

L'article R222-33 du code de l'environnement impose aux exploitants d'installations fixes de combustion d'une puissance supérieure à 400 kW de recourir à du personnel de chauffe qualifié. Ce décret précise le niveau de qualification requis.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021873707&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-49 - Air / Laboratoires agréments

Arrêté du 2 février 2010 portant agrément des laboratoires ou des organismes pour effectuer certains types de prélèvements et d'analyses à l'émission des substances dans l'atmosphère.

Cet arrêté abroge celui du 5 décembre 2008 et devient la liste officielle des laboratoires agréés.

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000021781968

2010-50 - Air / Légionellose - eaux chaudes sanitaires

Arrêté du 1er février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire.

"Le présent arrêté fixe les prescriptions techniques applicables aux installations collectives de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire qui alimentent les établissements de santé, les

établissements sociaux et médico-sociaux, les établissements pénitentiaires, les hôtels et résidences de tourisme, les campings et les autres établissements recevant du public". Il vient compléter les dispositions de celui du 30 novembre 2005, relatif aux installations fixes destinées au chauffage et à l'alimentation en eau chaude sanitaire des bâtiments d'habitation, des locaux de travail ou des locaux recevant du public. La surveillance imposée repose notamment sur des mesures de la température de l'eau et des campagnes d'analyse de légionelles dans chacun des réseaux d'eau chaude sanitaire, aux fréquences de contrôle minimales précisées en annexe. Entrée en vigueur pour les hôtels et résidences de tourisme, les campings, ... à compter du 1er janvier 2011.

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000021795143

2010-51 - Bruit / Locaux de travail

Améliorer l'acoustique des locaux de travail.

"Le local de travail peut influencer sur l'exposition sonore des salariés. Cette fiche [de 4 pages] explique comment quantifier cette influence. Elle précise les exigences réglementaires et montre des solutions pratiques pour le traitement acoustique des locaux industriels bruyants." Brochure ED 136 téléchargeable sous la rubrique "Quoi de neuf?/Nouveautés/Brochures et affiches".

[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/ED%20136/\\$File/ed136.pdf](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/ED%20136/$File/ed136.pdf)

2010-52 - Déchets / DEEE

Arrêté du 4 février 2010 modifiant l'arrêté du 23 décembre 2009 portant agrément d'un organisme ayant pour objet d'enlever et de traiter les déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers en application des articles R. 543-189 et R. 543-190 du code de l'environnement

La société Récylum SAS est agréée pour assurer l'enlèvement et le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers collectés sélectivement relevant de la catégorie 5 mentionnée à l'article R. 543-172 du code de l'environnement (Matériel d'éclairage)

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021822423&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-53 - Eau / Contrôle des ouvrages de prélèvement, puits et forages

Circulaire interministérielle DGS/SDEA4/DGALN/DEB/DGCL no 2009-388 du 9 novembre 2009 relative à la mise en oeuvre du contrôle des ouvrages de prélèvement, puits et forages, des ouvrages de récupération des eaux de pluie ainsi que des installations privatives de distribution d'eau potable en application de l'arrêté du 17 décembre 2008

La présente circulaire a pour objet d'apporter des précisions sur les modalités d'exercice de ce contrôle par les services d'eau.

http://www.sante-sports.gouv.fr/fichiers/bo/2010/10-01/ste_20100001_0100_0064.pdf

2010-54 - Eau / Plan d'action national

Circulaire du 25 janvier 2010 relative à la mise en oeuvre par l'Etat et ses établissements publics d'un plan d'actions pour la restauration de la continuité écologique des cours d'eau.

La circulaire rappelle les enjeux et les moyens d'action du plan national de restauration de la continuité écologique des cours d'eau annoncé le 13 novembre 2009. Cette réglementation peut avoir un impact important pour les entreprises disposant d'un seuil entretenu ou non, ainsi qu'un barrage.

http://www.bulletinofficiel.developpement-durable.gouv.fr/fiches/BO20103/met_20100003_0100_0017.pdf

2010-55 - Eco-conception / Filière automobile

Eco-conception - Mise à jour de l'outil WorldAutoSteel.

WorldAutoSteel* propose aux constructeurs automobiles un outil d'évaluation gratuit des gaz à effet de serre en fonction du type de métaux utilisés par rapport au cycle de vie global du véhicule pour différents types de motorisation. L'outil se présente sous la forme d'un document Excel libre d'accès, afin d'aider les concepteurs dans l'évaluation de l'impact environnemental liée à l'utilisation des métaux et alliages.

*WorldAutoSteel est une association qui regroupe les fournisseurs de l'industrie automobile en métaux et alliages et fait la promotion des innovations réalisées dans ce domaine.

Source : Flash-éco-conception n°10 Cerdec Alsace janvier 2010.

<http://www.worldautosteel.org/Projects/LCA-Study/Phase-2-LCA-Model-available-for-download.aspx>

2010-56 - Eco-conception / Véhicules hors d'usage

Décision de la Commission du 23 février 2010 modifiant l'annexe II de la directive 2000/53/CE du Parlement européen et du Conseil relative aux véhicules hors d'usage.

La présente décision remplace l'annexe II de la directive 2000/53/CE relative aux matériaux et composants exemptés de l'interdiction d'usage (plomb, mercure, cadmium ou chrome hexavalent).

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:048:0012:0016:FR:PDF>

2010-57 - ICPE / Analyse du risque foudre

Protection contre la foudre des installations classées pour la protection de l'environnement - appréciation des documents exigibles en application de l'arrêté foudre du 15 janvier 2008.

Etude de 52 pages réalisée par l'INERIS. "L'objectif de ce rapport est de donner à l'inspection des installations classées les informations nécessaires pour apprécier l'analyse du risque foudre, l'étude technique, la notice de vérification et de maintenance, le carnet de bord et les rapports de vérifications.

Ce guide n'a pas vocation à expliciter les règles de l'art issues des normes de protection contre la foudre. Ceci fait l'objet d'un rapport technique DCE-09-103415-11050A [7] destiné aux exploitants et professionnels de la protection contre la foudre."

<http://www.ineris.fr/index.php?module=doc&action=getFile&id=4005>

2010-58 - ICPE / Application de peintures ou vernis

Arrêté modifiant l'arrêté du 29 mai 2006 relatif à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules.

Ce projet d'arrêté concerne les rubriques ICPE visées par l'arrêté du 29 mai 2006. Son annexe remplace la référence faite à certains paragraphes de l'article 30 de l'arrêté du 2 février 1998.

<http://installationsclassees.ecologie.gouv.fr/Projets-de-textes-soumis-au-CSIC,15059.html>

2010-59 - ICPE / Contrôles périodiques ICPE classe DC - agréments

Arrêté du 10 février 2010 portant agrément d'un organisme pour effectuer le contrôle périodique de certaines catégories d'installations classées soumises à déclaration.

Agrément de TECOBAT, 87, rue Lemerrier, 75017 Paris pour les rubriques de la nomenclature 1111, 1136, 1138, 1158, 1172, 1173, 1310, 1311, 1330, 1331, 1412, 1413, 1414, 1432, 1433, 1434, 1510, 2101, 2111, 2160, 2220, 2345, 2351, 2415, 2510, 2550, 2551, 2552, 2562, 2564, 2565, 2570, 2910, 2930, 2940 et 2950.

NB : la liste à jour des organismes agréés est consultable sur le site : <http://installationsclassees.ecologie.gouv.fr/Contrôle-periodique-de-certaines.html>

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000021873712

2010-60 - ICPE / Contrôles périodiques ICPE classe DC - agréments

Arrêté du 10 février 2010 portant agrément d'un organisme pour effectuer le contrôle périodique de certaines catégories d'installations classées soumises à déclaration.

Agrément de ALPES CONTROLES, 3, impasse des Prairies, PAE Les Glaisins, 74940 Annecy-le-Vieux, pour les rubriques de la nomenclature 1111, 1136, 1138, 1158, 1172, 1173, 1310, 1311, 1330, 1331, 1412, 1413, 1414, 1432, 1433, 1434, 1510, 2101, 2111, 2160, 2220, 2351, 2415, 2510, 2550, 2551, 2552, 2562, 2564, 2565, 2910 et 2950.

NB : la liste à jour des organismes agréés est consultable sur le site : <http://installationsclassees.ecologie.gouv.fr/Contrôle-periodique-de-certaines.html>

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000021873717

2010-61 - ICPE / Modification des prescriptions applicables

Arrêté modifiant les arrêtés de prescriptions générales applicables aux installations classées soumises à déclaration sous les rubriques n° 1136, 1138, 1172, 1173, 1311, 1414, 1432, 2351, 2415 et 2564.

Le projet concerne notamment le contrôle périodique des installations classées soumises à déclaration avec contrôle périodique. Voir le texte.

<http://installationsclassees.ecologie.gouv.fr/Projets-de-textes-soumis-au-CSIC,15059.html>

2010-62 - ICPE / Régime de l'enregistrement

Projet de textes soumis à l'avis du Conseil Supérieur des Installations Classées

Les projets n° 1 et 2 concernent les prescriptions applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement pour les activités de stockage de polymères (rub. 2662) et de stockage de caoutchouc et de produits ... (rub. 2663). Les entreprises peuvent faire part, en ligne, de leurs remarques.

<http://installationsclassees.ecologie.gouv.fr/Projets-de-textes-soumis-au-CSIC,15059.html>

2010-63 - ICPE / Rubrique n° 1136 (emploi ou stockage d'ammoniac)

Annexes I à IV de l'arrêté du 19 novembre 2009

Les annexes de l'arrêté du 19 novembre 2009 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées soumises à déclaration sous la rubrique n° 1136 (emploi ou stockage d'ammoniac) sont publiées au Bulletin officiel du ministère chargé de l'écologie. (BO min. Écologie n° 2010/1, 25 janv. 2010, p. 43).

<http://www.bulletinofficiel.developpement-durable.gouv.fr/fiches/BO20101/metSomThe.htm>

2010-64 - Produits chimiques / REACH - Lancement d'un plan d'accompagnement des entreprises françaises

Dossier de presse du ministère chargé de l'écologie, 15 févr. 2010

Ce plan de formation et d'accompagnement individualisé doit permettre à 4 900 entreprises de répondre à l'obligation d'enregistrement des substances chimiques avant le 30 novembre 2010.

Le plan s'articule autour de quatre volets d'actions :

- accompagnement individualisé de 1 000 PME ;
- mise en place d'ateliers pour 1 000 autres afin d'examiner les difficultés rencontrées dans le fonctionnement des forums d'échange d'informations sur les substances (SIEF) ;
- formations thématiques : six sessions de formation collective (management des SIEF, aspects juridiques, réalisation du rapport sur la sécurité chimique dans le dossier d'enregistrement, etc.) seront organisées pour 900 entreprises ;
- élaboration de documents simples en français permettant une appropriation des obligations mises en place par REACH.

Remarque : sous réserve qu'elles aient été pré-enregistrées, l'échéance du 30 novembre 2010 concerne les trois types de substances suivantes : Produites/importées à plus de 1 000 tonnes par an, Cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction produites/importées à plus de 1 tonne par an, Très toxiques pour les organismes aquatiques et pouvant entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique si elles sont produites/importées à plus de 100 tonnes par an.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=14206

2010-65 - Produits chimiques / REACH et SGH

Gestion durable des produits chimiques.

Deux réunions départementales gratuites sont proposées aux entreprises pour faire le point sur l'actualité réglementaire et les points de vigilance à observer en 2010 concernant la mise en œuvre de REACH et du règlement CLP/SGH (évolution de la classification et de l'étiquetage des produits chimiques) .

Ces réunions se dérouleront aux dates suivantes : 18 mars à Vesoul et 19 mars à Besançon . Elles s'inscrivent dans le cadre d'une action collective régionale associant plusieurs partenaires et bénéficie du soutien de l'ADEME et de la DIRECCTE (ex DRIRE). Elles seront complétées par un appui individuel aux entreprises qui le souhaitent.

Pour en savoir plus : CRCI -Entreprise Europe Network. Tel 03 81 47 42 00 - mail : europe@franche-comte.cci.fr programme et bulletin d'inscription téléchargeable sur le site de la CRCI : <http://www.franche-comte.cci.fr>

2010-66 - Produits chimiques / REACH

Informations devant être communiquées par les fournisseurs sur les articles contenant des substances candidates à l'autorisation.

Un avis aux opérateurs économiques reprend la liste des 29 substances extrêmement préoccupantes publiée par l'Agence européenne des produits chimiques le 13 janvier dernier. Ces substances peuvent continuer à être mises sur le marché, sous réserve, en ce qui concerne les substances contenues dans des articles, de la communication d'informations par les fournisseurs, informations précisées par le même avis.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021763848&fastPos=1&fastReqId=505787820&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

2010-67 - Protection de la nature / Natura 2000

Arrêté n° 2008-0801-00121 portant approbation du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 "Vallée du Dessoubre, de la Reverotte et du Doubs".

"Le document d'objectifs du site Natura 2000 FR43012981 et FR4312017 « Vallées du Dessoubre, de la Reverotte et du Doubs » FR43012981 et FR4312017 et ses cahiers des charges sont approuvés." Ce site concerne 51 communes. Principales implications pour les entreprises : la prise en compte de l'environnement est renforcée, des actions d'amélioration de la gestion du milieu naturel peuvent bénéficier d'aides publiques.

<http://www.franche-comte.pref.gouv.fr/documents/4da3134ff3f7e20867e2188dd8547226/raa-297.pdf>

2010-68 - Risques naturels / Catastrophe naturelle

Arrêté du 11 février 2010 portant reconnaissance de l'état de catastrophe n

L'état de catastrophe naturelle n'est reconnu pour le mouvement de terrain du 8 février 2009 sur la commune de Gray, en Haute-Saône

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021824021&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-69 - Risques technologiques / 9 décisions en date du même jour concernant le contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés et de leurs équipements annexes

Décision du 14 janvier 2010 portant agrément d'un organisme pour effectuer le contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés et de leurs équipements annexes.

<http://www.bulletinofficiel.developpement-durable.gouv.fr/fiches/BO20102/metSomThe.htm>

2010-70 - Sécurité / CHSCT

Arrêté du 27 janvier 2010 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2009 portant agrément des experts auxquels le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail peut faire appel

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021773950&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-71 - Sécurité / Conception et mise sur le marché des équipements de travail : parution d'une circulaire explicative :

Circulaire DGT 2010/01 du 4 février 2010

Par le biais d'une circulaire en date du 4 février 2010, le ministère du Travail fournit un certain nombre d'explications concernant la mise en œuvre du décret du 7 novembre 2008.

La circulaire est disponible sur demande auprès de la CCI.

2010-72 - Sécurité / Contrôle de l'aération et de l'assainissement des locaux de travail

Arrêté du 4 février 2010 modifiant l'arrêté du 28 décembre 2009 portant agrément d'organismes habilités à procéder au contrôle de l'aération et de l'assainissement des locaux de travail

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021837063&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-73 - Sécurité / EPI

Arrêté du 29 janvier 2010 portant retrait d'habilitation d'un organisme chargé de procéder aux examens CE de type et à l'évaluation des systèmes de garantie de qualité CE concernant certains équipements de protection individuelle

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021795082&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-74 - Sécurité / ERP : nouvelles dispositions

Arrêté du 1er février 2010 portant approbation de diverses dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public

Approbation de diverses dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public. Application à compter du 9 mai 2010

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021795069&fastPos=2&fastReqId=2067116975&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

2010-75 - Sécurité / Guide santé sécurité

Guide PME/PME Santé et sécurité au travail : édition 2010.

L'ACFCI, avec le concours de l'ICSI et d'AFNOR Groupe, a élaboré ce guide qui a pour objectif d'aider et d'orienter le chef d'entreprise dans sa démarche de gestion de la Santé et de la Sécurité sur le lieu de travail, qu'il s'agisse d'élaborer et faire vivre le document unique sur l'évaluation des risques professionnels ou de mettre en place une démarche de gestion de la Santé et de la Sécurité au travail.

Résolument pratique et destiné notamment aux dirigeants de PME, il fournit des informations et des conseils pour identifier les risques, les évaluer et prendre les mesures de prévention nécessaires.

http://www.enviroveille.com/public/documents/guide_sante_securite_au_travail.pdf

2010-76 - Sécurité / Incendie et panique dans les ERP : dispositions complémentaires

Arrêté du 11 décembre 2009 portant approbation de diverses dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021837035&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-77 - Sécurité / Les lombalgies : les comprendre, les prévenir

Les lombalgies au travail sont coûteuses sur les plans humain, social et économique. Il est indispensable d'éviter le passage à la chronicité, source de handicap. L'entreprise peut faciliter le retour au travail en aménageant des postes de travail sur le principe des postes "cadre vert". Cette démarche permettra aussi de prévenir les lombalgies. L'INRS vient d'éditer un nouveau document sur cette thématique. En complément de ce document destiné principalement à l'encadrement et à la direction de l'entreprise, un dépliant pour les salariés est également disponible : "Mal au dos. Osez bouger pour vous soigner" (ED 6040).

[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParIntranetID/OM:Document:FABEB89F34874BACC12576B900361A5F/\\$FILE/ed6057.pdf](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParIntranetID/OM:Document:FABEB89F34874BACC12576B900361A5F/$FILE/ed6057.pdf)

2010-78 - Sécurité / Locaux de travail - Milieu hyperbare

Arrêté du 28 janvier 2010 modifiant l'arrêté du 22 décembre 2009 portant agrément d'organismes habilités à dispenser la formation à la sécurité des travailleurs intervenant en milieu hyperbare

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021773958&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-79 - Sécurité / Machines : mise à jour du dossier de l'INRS

Le cycle de vie d'une machine, quel que soit son niveau de complexité, est jalonné de plusieurs étapes fondamentales : acquisition et conception, exploitation, opérations de revente, location, prêt, cession ou de mise au rebut. A chacune de ces étapes, les concepteurs et les utilisateurs ont un rôle à jouer et des actions à entreprendre pour prévenir les risques professionnels. Ce dossier rappelle le contexte réglementaire s'appliquant à la conception ou à l'utilisation de machines. Il récapitule les actions types de prévention à mener.

[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/Dossier%20Machines/\\$File/Visu.html](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/Dossier%20Machines/$File/Visu.html)

2010-80 - Sécurité / Mise sur le marché de machines, quasimachines, composants de sécurité

Circulaire DGT/2010/01 du 4 février 2010 concerne la mise en œuvre du décret 7 novembre 2008 relatif aux équipements de travail et aux équipements de protection individuelle

http://www.enviroveille.com/public/documents_show.html?fiche=doc_6827_1.pdf

2010-81 - Sécurité / Nouveau document de l'INRS sur le commerce des pneus : Ça roule... sans douleur !

Les opérations liées au commerce des pneus induisent des contraintes physiques, techniques et organisationnelles qui peuvent occasionner des risques pour la santé du personnel. Ce dépliant propose une démarche de prévention en cinq étapes, des pistes de réflexion pour les problèmes les plus couramment rencontrés dans cette activité et évoque la prise en charge des risques liés à des activités physiques et des troubles musculosquelettiques en particulier.

[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/ED%206062/\\$File/Visu.html](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/ED%206062/$File/Visu.html)

2010-82 - Sécurité / Nouvelle fiche de l'INRS pour améliorer l'acoustique des locaux de travail :

Le local de travail peut influencer sur l'exposition sonore des salariés. L'INRS vient d'éditer une fiche qui explique comment quantifier cette influence. Elle précise les exigences réglementaires et montre des solutions pratiques pour le traitement acoustique des locaux industriels bruyants. Ces éléments permettront aux donneurs d'ordre et aux architectes de chiffrer leurs exigences en terme de correction acoustique des locaux et aux bureaux d'études d'y répondre. Ce document annule et remplace les documents ED 68 et ED 69 (Traitement acoustique des locaux de travail).

[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/ED%20136/\\$File/Visu.html](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/ED%20136/$File/Visu.html)

2010-83 - Sécurité / Relevé annuel des textes officiels relatifs à l'hygiène et la sécurité parus en 2009 (actualités juridiques)

[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/Dossier%20Actualités%20juridiques/\\$File/Visu.html](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/Dossier%20Actualités%20juridiques/$File/Visu.html)

2010-84 - Sécurité / Sécurité incendie : nouvelles obligations d'information des salariés

Décret n° 2010-78 du 21 janvier 2010 relatif à l'information des travailleurs sur les risques pour leur santé et leur sécurité - JORF du 22/01/10

Tout salarié doit être clairement informé des consignes de sécurité incendie. Pour ce faire, un décret du 21 janvier 2010 impose aux entreprises une obligation d'information. Consignes de sécurité : L'article article R.4141-3-1 du Code du travail impose aux entreprises d'informer les salariés sur les risques qu'ils encourent dans leur travail. Jusqu'à présent, ces informations portaient sur le document unique et les mesures de prévention qui y figurent, le rôle des services de santé au travail, des représentants du personnel et, le cas échéant, les dispositions du règlement intérieur et les consignes de sécurité et de premier secours en cas d'incendie. Désormais, les salariés doivent impérativement être informés : des consignes de sécurité incendie, de l'identité des personnes chargées de la mise en oeuvre des consignes incendie. Affichage dans les locaux : Aujourd'hui, les consignes de sécurité incendie doivent être affichées dans les établissements où sont réunis habituellement au moins 50 personnes (et dans chaque local où travaillent au moins 5 personnes) et dans les établissements ou locaux qui utilisent ou stockent des substances inflammables. Le décret impose à tous les autres établissements d'établir également des instructions pour assurer l'évacuation rapide des personnes.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021720459&dateTexte=&categorieLien=id>

2010-85 - Sécurité / Thèmes d'action des inspections pour 2010

Circulaire DGT no 2009-24 du 23 décembre 2009 relative aux campagnes nationales de contrôle 2010.

Mise en ligne sur le site du Bulletin Officiel d'une circulaire déjà commentée dans le bulletin de janvier 2010. Rappel : deux campagnes de contrôle sont prévues dans le champ de la santé et de la sécurité au travail : l'une relative à la radioprotection et l'autre aux risques chimiques. Le thème de la radioprotection concerne les secteurs suivants : la radiologie conventionnelle (médicale, y compris dentaire et vétérinaire) ; les entreprises prestataires de services : – entreprises soumises à autorisation (ex. : entreprises intervenant sur des équipements nucléaires) ; – prestataires de contrôle de bagages (ex. : dans les aéroports) ; les ICPE classées au titre d'activité industrielle et détenant une source scellée (rubrique 1715). Celui des risques chimiques concerne les secteurs de la réparation de véhicules et du nettoyage.

http://www.travail-solidarite.gouv.fr/publications/picts/bo/30012010/TRE_20100001_0110_0006.pdf

2010-86 - Thèmes multiples / Taxe carbone

Contribution carbone pour les secteurs industriels - document de concertation

Le gouvernement a publié le 5 février un document de concertation pour appliquer la taxe carbone aux entreprises soumises aux quotas de CO₂. Les nouvelles propositions concernant le secteur industriel sont soumises à concertation. Deux options sont envisagées : des taux réduits pour les entreprises les plus exposées (forte intensité énergétique ou concurrence internationale forte), ou, un bonus-malus avec une restitution forfaitaire, sur le modèle retenu pour les ménages. Ces

options visent à éviter une absence de taxation des entreprises qui se sont vues attribuer des quotas gratuits dans le cadre du plan national et à éviter une double taxation dès lors qu'elles dépassent leurs quotas. L'allocation de quotas gratuits ou l'obligation progressive d'achat de quotas permettrait aux "secteurs industriels exposés à la concurrence internationale" de ne pas être trop affectés par des distorsions tarifaires de la part de pays n'ayant pas mis en place de taxation carbone. Le carbone incorporé dans le produit final ne sera pas taxé. "Une contribution de 17 €/tCO₂ représenterait en moyenne 0,7% de la valeur ajoutée des industries", mais avec de très fortes disparités.

http://www.environnement.gouv.fr/article.php?id_article=6776

2010-87 - Informations / Un nouveau site pour le MEEDDM

Le 9 février 2010, le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer a lancé son nouveau site internet. L'ensemble des missions de ce ministère est structuré en 7 pôles thématiques sur le nouveau site: énergie et climat; logement, aménagement durable et ressources naturelles; prévention des risques; développement durable; transports et sécurité routière; mer et littoral; Europe et international. On notera la présence d'une rubrique « tour de la question ».

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>
